

## L'âge d'or est celui où l'or ne régnait pas\*

\*Claude-François de Lezay-Marnésia, 1735- 1800, poète utopiste, collaborateur de l'Encyclopédie. Député de la noblesse d'Aval (Franche-Comté) aux Etats-Généraux, rallié au Tiers État

L'histoire se passe dans un très beau décor : des étangs, des bois de feuillus, des résineux, des bocages. Quelque part dans le ciel, si vous êtes chanceux, un couple de milans blancs vous nargue de toute sa hauteur, et les banderoles de grues rythment encore les saisons, lors de leur migration biannuelle.

Mais ce n'est pas un décor de théâtre, des gens y vivent, des agriculteurs jeunes et moins jeunes, des artisans, des enfants. On y pratique un élevage de races saines – vaches charolaises, limousines, chèvres, moutons, volailles – et une agriculture sans engins mortifères pour la faune. Les légumes anciens surgissent chez les jeunes paysans adeptes du bio, les coopératives s'organisent pour mieux manger, mieux vivre.

Mais ce n'est pas un pays de rêve, c'est un pays où l'on peut encore rêver sous le silence, sans panneaux publicitaires pour barrer l'imagination. Les artistes sages viennent s'y reposer, certains de voir leur tranquillité respectée.

Mais c'est un pays qui ne fait pas de bruit.

Ce pays, c'est la Creuse, au cœur du Limousin. Vous connaissez ? Non, c'est sa chance et sa malchance, peu de gens connaissent la Creuse.

### **Une nouvelle épidémie de fièvre jaune**

Monsieur Montebourg, ex ministre de l'Economie, du Redressement productif et du

Numérique connaît-il la Creuse ? Nous en doutons. Mais il est généreux, alors pour la faire connaître il a signé, le 18 novembre 2013, un permis exclusif de recherches (dit PER de

Villeranges) dans le cadre de son grand projet de relance des exploitations minières en France. Pour exécuter son forfait, il a donné son autorisation à la société COMINOR (Compagnie Minière Or) qui a, elle-même, signé une convention avec la société de prospection LA MANCHA (pour information AREVA possédait jusqu'en 2012, 63 % des actions de LA MANCHA )

### **Un si beau projet et de si belles promesses**

Le permis de recherche concerne l'or, le cuivre, l'argent, l'antimoine, l'étain, le tungstène et les substances connexes. Il porte sur une surface de 47.6 Km carrés qui englobe les communes d'Auge, Bord -Saint-Georges, Chambon sur Voueize, Lépaud, Lussat, Sannat et Tardes (cf annexe 1-Cartes-)

Le projet de la COMINOR est très innocent, il ne s'agit que de recherches. Depuis quand une société engage-t-elle de si gros moyens financiers juste pour faire de la recherche (3 millions €) ?

La pollution, les nuisances aux riverains des mines ? Terminé ! Les techniques de forage ont changé, dit COMINOR. Nous aurons droit à des mines propres. Et cerise sur le gâteau - promesse à la mode - COMINOR annonce 200 emplois. Une aubaine dans une région touchée, comme beaucoup d'autres, par un fort chômage...

Nous prenons acte de ces promesses qui nous laissent ... perplexes ? Non, elles nous laissent moqueurs et en colère.

### **Des habitants en colère.**

Face à ce saccage annoncé, l'opposition fut rapide. Tant des habitants des lieux proches que de toute personne soucieuse du respect du territoire.

Un « *Collectif de vigilance contre les projets miniers* » se créa, accompagné par l'association « *Oui à l'Avenir* » déjà plus expérimentée dans les luttes. D'autres associations « *Sources et rivières du Limousin* », d'autres personnes M.Thierry Thévenin, « *Porte-parole du Syndicat des Simples* », pour ne citer qu'eux apportèrent leur soutien.

Des maires conscients de leur devoir de police générale ont questionné l'autorité gouvernementale (Mme Nicoud, sénatrice, M. Vergnier, député-maire de Guéret.). D'autres élus du secteur dirent leur opposition. Le Conseil Général de la Creuse apporta son soutien en adoptant, le 19 mai 2014, une motion demandant le retrait du permis et ce à l'unanimité de ses membres de droite et de gauche.

À ce jour, environ 5000 signatures de pétitions (papier et en ligne) ont été remises à la préfecture de Guéret.

Le 26 juillet 2014, le Collectif organisa, malgré l'opposition du maire de Lussat, un festival présentant conférences, marchés de produits locaux, attractions pour enfants, musique. Sans colère ni dégâts, 600 personnes vinrent apprendre ce qui les attendait, flâner et soutenir l'action du Collectif. Mais qu'en est-il, en vérité, de ce beau projet ?

### **Ceux qui font les promesses n'en paient jamais les dettes**

Même si l'or entre dans la fabrication de nombreux appareils électroniques, de bijoux, son utilisation première reste encore la thésaurisation. Ce but n'est pas à la portée du premier venu, creusois ou pas. La flambée de l'or incite les compagnies minières à investir alors même que les quantités extractibles possibles sont faibles : 4g d'or pour une tonne de minerai extrait. En conséquence, le fait que les filons soient de plus en plus minces conduit à augmenter la quantité de déchets accumulés (500kg de rejets liquides et solides pour 1 gramme d'or soit un ratio de 1/500 000)

M.Alain Liard géologue in

<http://www.ggl.ulaval.ca/fileadmin/ggl/documents/PDF/temoignage1.pdf>.

Forer c'est détruire ... une terre, la faune, la flore, la biodiversité. Les techniques n'ont absolument pas changé, le cyanure reste le meilleur ami du chercheur. Forer, c'est libérer l'arsenic, le radon, l'uranium, présents dans les sols. (cf annexe 2 -Substances toxiques et minerais d'or-Rapport d'expérience)

On peut envoyer des hommes sur la lune mais pas encore arrêter le cheminement de l'arsenic libéré dans les sols, dans l'eau. Il n'y a pas de mines propres, comme il n'y a pas de guerre propre...sauf pour ceux qui se lavent les mains des conséquences de leurs actions. La

dépollution est un leurre quand ce n'est pas un mensonge. La Creuse a déjà été leurrée : les mines du Châtelet (commune de Budelière) à quelques kilomètres du site choisi aujourd'hui par COMINOR ont fermé en 1955. Il faudra attendre les années 90, des maladies et morts *subites et inexplicables* de bétail pour que soit reconnue la nécessité de faire des travaux de "dépollution", évidemment sans résultat probant. Quant au site de Salsigne (Aude), soi-disant réhabilité en 2007, il reste un des sites les plus pollués de France parmi 527.

Les emplois : précaires, non qualifiés. Parions que les emplois qualifiés seront le lot de salariés d'entreprises sous-traitantes venues d'ailleurs. Et surtout, des emplois, nécessairement dangereux tant sur le plan sanitaire que sur le plan de la sécurité.

### **Les raisons de la colère**

Comme toujours dans ces exploitations nuisibles, les eaux seront, irrémédiablement polluées. Dans ce cas particulier, trois stations de pompage sont situées à l'intérieur du périmètre minier ainsi qu'un château d'eau. La nappe phréatique de Gouzon qui dessert 18 communes est à quelques kilomètres de là. Sans oublier les rivières qui ont la mauvaise idée de traverser la zone de forage.

L'arsenic aura-t-il, comme le nuage de Tchernobyl, la bonne idée de rester quelque part en suspens au-dessus des eaux consommables et du nez des truites farios ? Les habitants attachés par leur histoire familiale ou par choix à cette terre, tous ceux qui ont choisi cet endroit pour ne pas être brutalisés par le monde dit moderne, tous ceux qui veulent que leurs enfants vivent dans un environnement non pollué et dans la beauté, que doivent-ils faire ? Partir ? Brader leurs biens, parfois, souvent, difficilement acquis et qui ne vaudront plus rien, étiquetés « Vue imprenable sur tas de stériles » (cf annexe 4– Documentation complémentaire-)

L'étang de Landes (classé Réserve nationale en 2004) est à deux pas du périmètre d'exploitation. Seul étang limousin d'origine naturelle, ce plan d'eau de 100 hectares abrite plus de 400 espèces végétales et 600 espèces animales. (cf annexe 3 -L'étang de Landes-)

Afin de faire connaître le peu de faune et de flore sauvages que nous avons encore la chance d'avoir en ces lieux, le Conseil Général, propriétaire de l'étang, vient d'inaugurer « La maison de la Réserve ». Endroit pédagogique et historique, l'enjeu essentiel de cette maison est :

*mieux faire comprendre les interactions liant l'homme et la nature et les fragiles équilibres à l'oeuvre dans une Réserve naturelle. (<http://www.etang-deslandes.creuse.fr/>)*

Avec l'aide de COMINOR, pari gagné. Enfin, imaginons (sans effort), les norias de camions sur ces petites routes de campagne, la poussière, le bruit. Les curistes de la jolie station d'Evau-les-Bains, les visiteurs qui admirent la splendide Abbatale Sainte Valérie (XI – XIII siècle –classée monument historique – 18000 visiteurs/an) du village de Chambon sur-Voueize apprécieront. Nous ne voulons pas de chercheurs d'or, nous ne voulons ni Picsou, ni les frères Raptout, ni Wotan, ni Alberich. Nous voulons encore un peu d'air pur, un peu d'eau buvable, un zeste d'humanité et, de la part de nos gouvernants, le respect de nos choix de vie.

**Nous voulons rester vivants.**

Pour Le Collectif de Vigilance sur les projets miniers creusois

Anne Baud et Danièle Tamayo